

T. P. 483<sup>99</sup> Très respectueusement

H.P.

H. PHILIPPART

---

# A Delphes. La Statue d'Agias

---

Extrait de la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*  
Tome III, n° 1, janvier-mars 1924.

---

Bibliothèque Maison de l'Orient



071873

**BRUXELLES**

1924

EN DÉPÔT

**A PARIS**

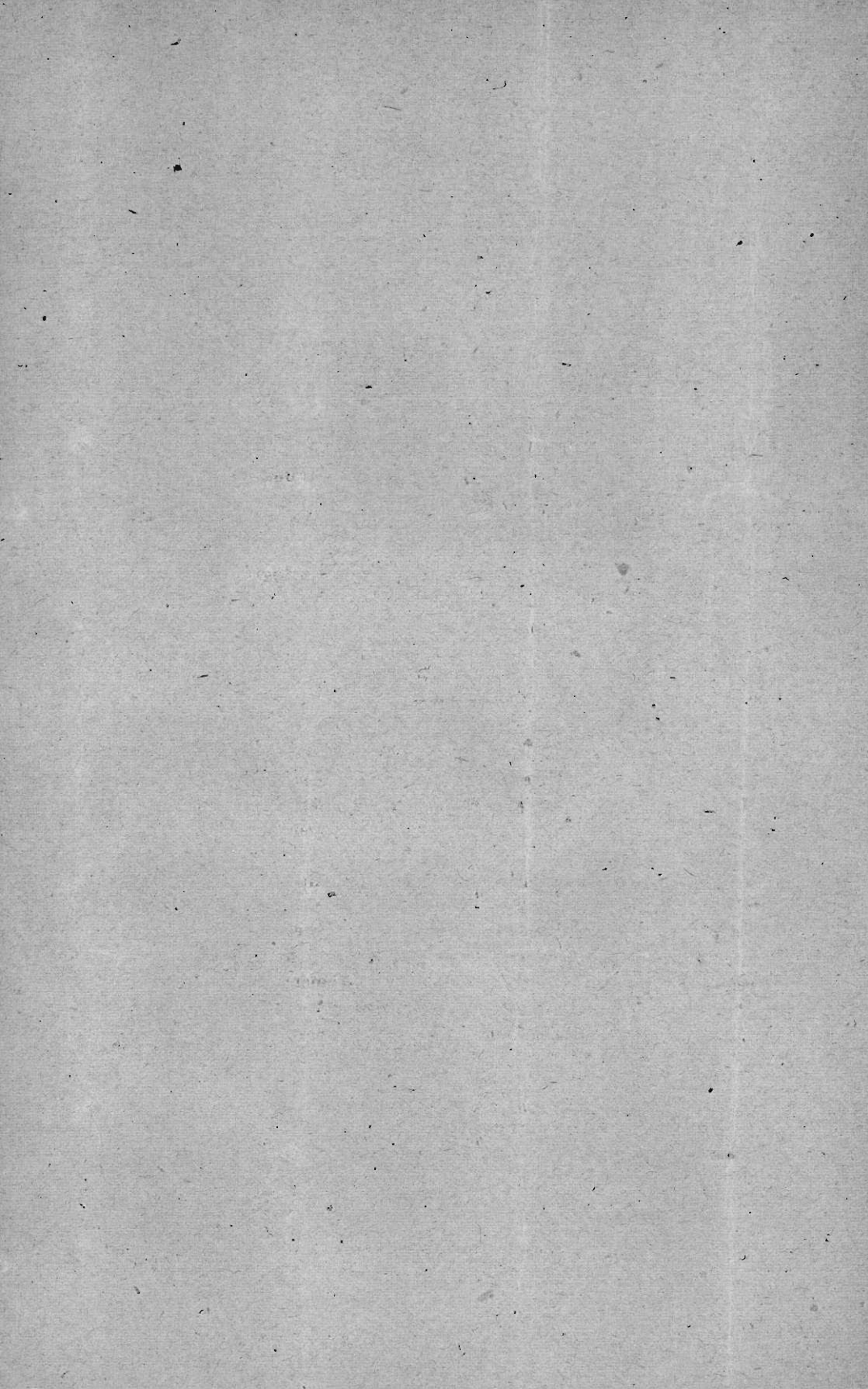
Librairie ancienne Édouard CHAMPION

5, quai Malaquais (VI<sup>e</sup>)

**A BRUXELLES**

Librairie universitaire Maurice LAMERTIN

58-60, rue Coudenberg



# A Delphes

## La statue d'Agias

(Pl. I)

La plupart des archéologues considèrent ce marbre comme une réplique d'un bronze de Lysippe. Je citerai : Th. Homolle, M. Collignon, G. Radet, G. Fougères, H. Lechat, E. Bourguet, Em. Preuner, P. Gardner, G. Cultrera, P. Ducati, Fr. Poulsen.

Cette opinion doit être abandonnée et je me propose de détruire successivement, en suivant l'ordre chronologique, tous les arguments qui ont été présentés pour la justifier, tant ceux qu'on a formulés avant 1899, que ceux qu'a apportés la publication de l'épigramme de Pharsale. Je ne ferai d'ailleurs que grouper en une argumentation continue des objections disséminées dans plusieurs travaux.

Lors de la découverte de la statue d'Agias (1894)<sup>(1)</sup>, ce qui a frappé tout d'abord les archéologues, c'est la ressemblance qui existe entre l'Agias et l'*Apoxyoménos* du Braccio Nuovo<sup>(2)</sup>, au point de vue du rythme et des proportions<sup>(3)</sup>. L'*Apoxyoménos* du Vatican étant généralement considéré comme l'œuvre type de Lysippe, nous sommes amené à contrôler la valeur de ce rapprochement.

L'identification de l'athlète trouvé en 1849, au Transtévère, avec l'*Apoxyoménos* de Lysippe, était présentée par Braun, en 1850, comme une simple hypothèse. Les années ont répandu cette supposition, sans la confirmer, et l'on peut toujours faire valoir contre elle deux choses :

1° Le témoignage des anciens. Je l'invoquerai plus loin à propos de l'Agias même.

(1) Inventaire : TH. HOMOLLE, *Bull. corr. hell.*, 1899, p. 430. — Reproduction : *Fouilles de Delphes*, t. IV, pl. XLIII-XLIV.

(2) AMELUNG, *Sculpt. d. Vat. Mus.*, t. I, p. 86, pl. 11, n° 67.

(3) TH. HOMOLLE, *Bull. corr. hell.*, 1899, p. 450.

2° L'absence de toute réplique. Il serait vraiment extraordinaire qu'une œuvre qui jouissait de la célébrité dont parle Pline (1) n'eût jamais tenté les copistes.

Or, il existe au musée des *Offices* à Florence un *Apoxyoménos* du milieu du iv<sup>e</sup> siècle qui remplit parfaitement les conditions requises : les proportions de ce marbre sont conformes à celles qu'indiquent les textes latins et son importance est attestée par une dizaine de reproductions. Ada Maviglia (2) s'est servie avec succès de cette statue comme d'un point de départ pour retracer l'activité artistique de Lysippe.

Mais on peut aller plus loin et réfuter ceux-là même qui persistent à croire que l'*Apoxyoménos* du Vatican symbolise l'athlète lysippéen : autant un examen superficiel relève de ressemblances entre le marbre de Delphes et celui de Rome, autant une observation attentive met en relief de profondes différences. Il est impossible qu'une même main ait modelé ces deux corps, il faut renoncer à attribuer à un même artiste deux productions qui ont vu le jour à une centaine d'années d'intervalle. P. Gardner (3) nous a fourni à ce sujet une démonstration rigoureuse et d'autant plus intéressante qu'il ne cherche pas à contester le caractère lysippéen de l'*Agias*.

Laissons donc de côté l'*Apoxyoménos* et remontons aux auteurs anciens pour connaître le style de Lysippe :

1° Pour les *proportions*, il reprend le canon de Polyclète, mais il l'améliore en rendant les statues plus élançées en apparence.

a) Cicéron, *Brutus* (86, 296) : ut Polycliti doryphorum sibi Lysippus aiebat, sic tu suasionem legis Serviliae tibi magistram fuisse.

Je remarque en passant que M. Collignon ne prêtait

(1) 34, 19, 13 : ...destringentem se, quem M. Agrippa ante Thermas suas dicavit, mire gratum Tiberio principi : qui ...transtulit in cubiculum ...cum quidem tanta populi romani contumacia fuit, ut theatri clamoribus reponi apoxyomenon flagitaverit, princepsque quamquam adamatum reposuerit.

(2) *Lisippo*, Rome, Loescher, 1914. Cf. S. REINACH, *Rev. arch.*, 1914, 2, p. 157.

(3) *The Apoxyomenos of Lysippus*, *Journal of Hellenic studies*, 1905, p. 234-259.

plus, dans son *Lysippe* (1), un sens ironique à ce passage, comme il le faisait dans l'*Histoire de la sculpture grecque* (2).

b) *Rhétorique à Hérennius* (IV, 6) : ut Lysippus caput ostenderet Myronium, brachia Praxitelae, pectus Polyclecium.

c) Pline (34, 19, 15) : Idem fecit Hephaestionem Alexandri Magni amicum, quem quidam Polycleto adscribunt, cum is centum prope annis ante fuerit.

Ce dernier texte est très important : il n'y avait pas une bien grande différence entre les œuvres de Polyclète et celles de Lysippe, puisqu'on pouvait les confondre, même quand il s'agissait de l'effigie d'un personnage qui avait vécu cent ans après Polyclète. Et cela ne doit pas nous étonner : les deux artistes étaient nés à Sicyone, ils appartenaient à la même école dorienne et nous savons que le disciple avait repris entre autres un sujet de son prédécesseur le *Kairos*.

Dans l'*Agiás* on ne retrouve plus rien du canon de Polyclète. Sans doute, depuis la découverte de l'*Apoxyomenos* du Transtévère, on s'est fait de plus en plus à l'idée qu'une statue lysippéenne devait mesurer huit têtes, mais il faut reconnaître que cette conception est en contradiction avec les passages déjà cités et avec le suivant :

d) Pline (34, 19, 16) : Non habet latinum nomen symmetria, quam diligentissime custodivit, nova intactaque ratione quadratas veterum staturas permutando, vulgoque dicebat ab illis factos, quales essent homines, a se quales viderentur esse.

Le sens de ces derniers mots, a se quales viderentur esse, a été beaucoup discuté. Littré est allé jusqu'à traduire : il avait représenté les hommes tels que l'idéal les montrait. L'idée est pourtant claire si l'on se rappelle le conseil que le peintre Eupompos donnait à Lysippe : naturam ipsam imitandam esse (3), et si l'on rapproche de notre

(1) Paris, s. d., p. 101.

(2) T. II (Paris, 1897), p. 416.

(3) Pline, 34, 19, 12.

phrase une autre phrase de Pline (34, 19, 15) : *per quae proceritas signorum major videretur*. Lysippe n'a pas copié mécaniquement des modèles d'atelier ; il voulait surprendre dans la vie l'attitude à donner aux statues, il a poussé le réalisme jusqu'à préférer à la vérité objective le naturel tel qu'il frappe l'œil humain. Il y a ici une altération voulue de la ligne en vue de l'effet qui s'accorde bien avec le parti-pris d'éviter la perfection géométrique dans le temple grec (4). *Gloria Lysippi est animosa effingere signa*, dit Properce (III, 7, 9), et Quintilien écrit aussi (XII, 10, 9) : *Ad veritatem Lysippum ac Praxitelem accessisse optime affirmant*.

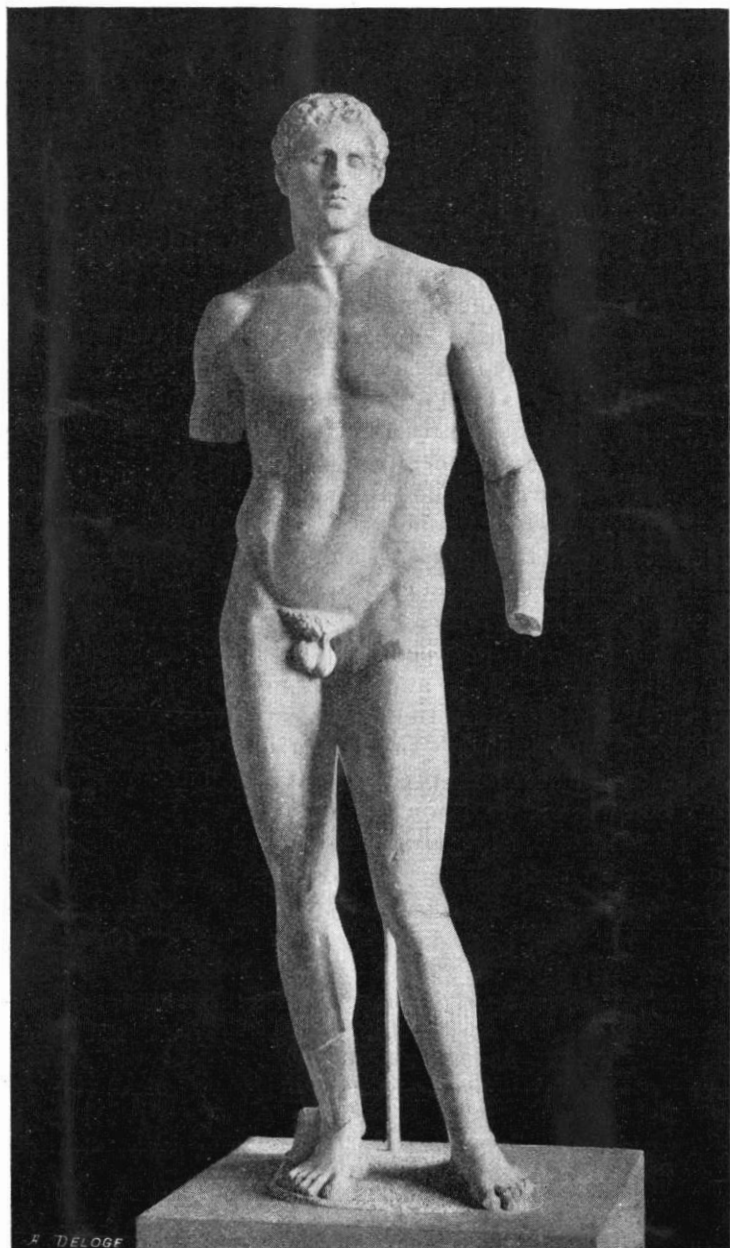
Quant à la *symmetria*, Pline établit une gradation qui part de Polyclète, passe par Myron, *quam Polyeletus ... in symmetria diligentior*, et aboutit, sans solution de continuité, à Lysippe, *quam diligentissime custodivit*.

On peut donc traduire : « Nul n'observa mieux que lui cette partie de l'art pour laquelle la langue latine n'a point de mot, la symétrie, en changeant par une méthode nouvelle les proportions carrées des anciennes statues (2) ; et il se plaisait à dire qu'il représentait les hommes non pas tels qu'ils étaient, à la façon des vieux maîtres, mais tels qu'on les voyait. »

La statue d'*Agias* ne produit pas du tout cette impression d'harmonie parfaite que nous promet Pline : il y a, au contraire, une disproportion marquée entre la longueur des jambes, la largeur du buste développé à l'excès dans les limites de deux plans parallèles, et la petitesse de la tête. Le modèle n'est nullement responsable de ces défauts : nous sommes en présence d'un athlète idéalisé une centaine d'années après sa mort. D'ailleurs, aucune des œuvres qu'on s'accorde à attribuer, avec un certain degré de probabilité, à Lysippe ou à son école — statues d'Alexandre, d'Éros, d'Héraclès, de Poseidon, bronze portrait d'un prince grec du musée national romain — n'offre un pareil système de proportions.

(1) W. H. GOODYEAR, *Greek refinements*, Londres, 1912.

(2) M. COLLIGNON, *Lysippe*, p. 102.



STATUE D'AGIAS  
(Musée de Delphes)

*Photo Papajanopoulos.*

2° De même, on ne trouve pas dans le style de l'*Agias* le souci du détail, du fini, et le soin de la chevelure qui devraient le caractériser : *Propriae hujus [Lysippe] videntur esse argutiae operum custoditae in minimis quoque rebus.* — *Statuariae arti plurimum traditur contulisse capillum exprimendo...* (1).

Non seulement les cheveux sont manifestement traités avec négligence, mais la technique est ici celle du marbre et n'a nullement subi l'influence d'un original en bronze (2). Les imperfections du modelé et même de la ligne d'ensemble, de l'équilibre, apparaissent surtout quand on regarde la statue par derrière : les mollets sont anguleux, les formes épaisses (3), l'attitude est assez gauche. Ce n'est pas cette œuvre qui marque l'affranchissement des plans parallèles, la conquête des trois dimensions, qui peut être contemplée avec autant de satisfaction de tous les côtés, et qui aurait poussé Pétrone (88) à répéter avec la légende que Lysippe était mort en s'acharnant à parachever un bronze. Enfin, et ceci est capital, les répliques font totalement défaut pour l'*Agias*.

Et qu'on ne dise pas, pour expliquer ces contradictions entre les jugements des anciens et nos propres constatations, que l'effigie de Delphes n'est qu'une copie d'une œuvre de jeunesse (4) : l'original a été dédié à Pharsale vers 340 (5), c'est à-dire précisément à l'époque où Lysippe déjà en pleine possession de son talent exécuta pour la cour de Macédoine la statue d'Alexandre enfant que Néron fit dorer (6).

(1) Pline, 34, 19, 15-16.

(2) TH. HOMOLLE, *Bull. corr. hell.*, 1899, p. 444, n. 1 : la chevelure « est seulement massée, et le bronze la détaille pour l'ordinaire par des traits de burin ». Cf. FR. POULSEN, *Delphi* (Londres, 1920), p. 284.

(3) H. LECHAT, *Rev. ét. anc.*, 1914, p. 191, cf. ÉM. BOURGUET, *Delphes* (Paris, 1914), p. 199.

(4) H. LECHAT, *Rev. ét. anc.*, 1914, p. 191. Cf. P. DUCATI, *Arte classica* (Turin, 1920), p. 304.

(5) TH. HOMOLLE, *Bull. corr. hell.*, 1899, p. 445; M. COLLIGNON, *Lysippe*, p. 24; ÉM. BOURGUET, *Delphes*, p. 200.

(6) Pline, 34, 19, 14.

Il reste à discuter une donnée de fait.

Sur la face antérieure de la base dans laquelle était encastrée la plinthe de la statue, on lit l'inscription suivante :

πρῶτος Ὀλύμπια παγκράτιον, Φαρσάλιε, νίκαις,  
Ἄγια Ἄκνονίου, γῆς ἀπὸ Θεσσαλίας,  
πεντάκις ἐν Νεμέαι, τρὶς Πύθια, πεντάκις Ἴσθμοῖ  
καὶ σῶν οὐδεὶς πω στήσε τροπαῖα χερῶν (1).

En 1900, E. Preuner a publié une étude intitulée *Ein delphisches Weihgeschenk*, que M. Th. Homolle annonça en ces termes : « ... M. Preuner, mis en possession par M. Georg Loeschcke d'une copie du journal de voyage de Stackelberg en Thessalie, y découvrit avec une joyeuse surprise le commencement de l'épigramme d'*Agias*, accompagné de la signature de Lysippe. De ce fragment il en rapprocha très habilement un autre, publié par MM. Pridik et de Sanctis, insignifiant en soi, mais précieux pour la restitution du texte, car il montrait que l'original, mal reproduit par Stackelberg, ou par un copiste maladroit, était gravé στοιχηδόν. M. Preuner a obtenu ainsi le texte suivant :

πρῶτος Ὀλύμπια παγκράτιον, Φαρσάλιε, νίκαις,  
Ἄγιας Ἄκνονίου, γῆς ἀπὸ Θεσσαλίας,  
πεντάκις ἐν Νεμέοις, τόσα Πύθια, πεντάκις Ἴσθμοῖ  
καὶ σῶν οὐδεὶς πω στήσε τροπαῖα χερῶν.  
Λύσιπ[πος] Σικυώνιος ἐποίησεν. » (2)

Bien que nous ne devions cette dernière épigramme qu'à une série de copies et de restitutions, puisque l'inscription déchiffrée par Stackelberg en 1811 a disparu, je ne mettrai pas en doute son authenticité, mais je m'attacherai à montrer la fragilité de la preuve qu'on a prétendu en tirer. On a dit, tenant pour démontrée l'antériorité de l'inscription de Pharsale : « Il y avait à Pharsale un autre monument

(1) *Bull. corr. hell.*, 1897, p. 592.

(2) *Bull. corr. hell.*, 1899, p. 422, cf. H. LECHAT, *Rev. ét. anc.*, 1900, p. 195-203.

honorifique, consacré par Daochos, et semblable au monument de Delphes. La statue d'Agias y avait également sa place; mais cette fois c'était un bronze signé de Lysippe. Donc le groupe original était à Pharsale, et non point à Delphes. Le grand sanctuaire d'Apollon ne possédait que des copies en marbre des bronzes pharsaliens... (1) »

Je crois au contraire, avec M. Paul Wolters (2), que le monument de Delphes est antérieur à celui de Pharsale et que, par conséquent, l'Agias de Delphes ne peut pas être une copie de celui de Pharsale :

1° Les dimensions de l'offrande de Daochos ont été calculées d'après celles du trésor des Thessaliens qui existait déjà et qui devait abriter les neuf statues à Delphes; il serait extraordinaire que le contraire fût vrai et que ce trésor eût pu contenir exactement une série d'effigies dont l'ensemble avait été créé pour Pharsale.

2° Les épigrammes (3) ont été composées pour Delphes et non pour Pharsale :

a) La VIII<sup>e</sup>, celle de Daochos II, contient la dédicace à Apollon :

Τάδε δῶρα  
στήσεν Φοῖβῳ ἄνακτι γένος καὶ πατρίδα τιμῶν.

b) La III<sup>e</sup>, celle d'Agias, et la VI<sup>e</sup>, celle de Daochos I<sup>er</sup>, citent la ville natale, Pharsale, ce qui ne convient qu'en dehors de la Thessalie :

πρῶτος Ὀλύμπια παγκράτιον. Φαρσάλιε, νίκαις  
Ἄγία Ἀκρονίου, γῆς ἀπὸ Θεσσαλίας...  
Δάοχος Ἄγία εἰμί, πατρίς Φάρσαλος, ἀπάσης  
Θεσσαλίας ἄρξας, οὐ βίᾳ ἀλλὰ νόμῳ...

c) On a conservé les restes d'un quatrain de Pharsale qui manque à Delphes (4).

Enfin : d) la IV<sup>e</sup> épigramme ne pouvait être la même à Delphes et à Pharsale, car celle de Delphes se borne à

(1) M. COLLIGNON, *Lysippe*, p. 23. Cf. FR. POULSEN, *Delphi*, p. 281.

(2) *Sitz. der Akad. zu München*, 1913, p. 40-50.

(3) *Bull. corr. hell.*, 1897, p. 392-394.

(4) *Bull. corr. hell.*, 1899, p. 423.

dire que Télémachos a remporté autant de victoires pythiques que son frère Agias :

κάγῳ τοῦδε ὀμαδέλφος ἔφυν, ἀριθμὸν δὲ τὸν αὐτὸν  
ἡμασι τοῖς αὐτοῖς ἐχφέρομαι στεφάνων.

Or l'épigramme de l'*Agias* en indique trois à Delphes et cinq à Pharsale :

πεντάκις ἐν Νεμέᾳ, τρὶς Πύθια, πεντάκις Ἴσθμοί...  
πεντάκις ἐν Νεμέοις, τόσα Πύθια, πεντάκις Ἴσθμοί...

C'est d'ailleurs cette différence de texte qui fournit la preuve décisive de l'antériorité de l'inscription de Delphes. Le premier vers est excellent, le second est mauvais. Il est certain que ce n'est que la correction, légitime ou non, de τρὶς en τόσα qui a amené cette rédaction bizarre : πεντάκις... τόσα... πεντάκις... Un poète, chargé d'exprimer l'idée telle qu'on la trouve à Pharsale, se serait contenté d'énoncer une seule fois le nombre πεντάκις. Et si l'on ne peut admettre que la rectification forcée du τόσα de Pharsale ait précisément donné le vers de Delphes qui est bon, par contre, il est tout naturel de supposer que l'ambitieux Daochos ait refait dans son pays, en grossissant le chiffre des victoires agonistiques de ses ancêtres, un monument qui flattait l'orgueil national. Et cette fois, il ne s'est plus adressé à un sculpteur local, dont l'histoire n'a pas conservé le nom, il a confié au célèbre bronzier de Siccyone l'exécution de l'œuvre dont il attendait l'immortalité.

La statue delphique d'*Agias* n'est donc pas une réplique d'un bronze de Lysippe. Les copies pouvaient se multiplier à l'époque alexandrine ou gréco-romaine, mais au IV<sup>e</sup> siècle, l'Hellade enfantait trop d'artistes, manifestait, jusque dans les produits de l'art industriel, vases, terres cuites ou bas-reliefs funéraires, un trop grand souci de variété<sup>(1)</sup>, pour accepter, dans le riche sanctuaire d'Apollon, autre chose que des originaux. Et, dans ce cas-ci, le dieu n'était pas le seul intéressé : Daochos, l'ambassadeur de Philippe, aurait-il toléré que sa propre effigie fût négligemment

(1) ANT. ΚΕΡΑΜΟΠΟΥΛΛΟΣ, *Delphes* (Athènes, 1909), p. 22-23. La réponse de Ém. Bourguet, *Delphes*, p. 200, est insuffisante.

reproduite d'après le modèle que venait de créer Lysippe? Celui-ci, de son côté, aurait-il abandonné à un marbrier maladroit, l'année même où il modelait l'*Alexandre à la lance* <sup>(1)</sup>, l'exécution d'une réplique qui devait se placer à côté des chefs-d'œuvre les plus appréciés?

H. PHILIPPART.

---

(1) CH. PICARD, *Rev. arch.*, 1911, 1, p. 267 : «...l'*Alexandre à la lance* a pu être exécuté vers 334-333. » M. COLLIGNON, *Lysippe*, p. 20, admet que le monument de Delphes « avait été élevé entre les années 338 et 334 ». Cf. FR. POULSEN, *Delphi*, p. 268.

---

